



## ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017

### PROCES VERBAL

Accueil des délégués des clubs et pointage des pouvoirs (à partir de 8 H 30)

Représentativité statutaire :

<i>Nombre de voix clubs</i>	350
<i>Nombre de voix comité directeur</i>	17
<i>Total</i>	367
<b>Majorité absolue</b>	<b>184</b>
<b>Majorité 2 tiers</b>	<b>245</b>
<b>APRES EMARGEMENT</b>	
Nombre de voix clubs	341
Nombre de voix comité directeur	16
<b>Nombre de voix recueillies</b>	<b>357</b>

*Le quorum est atteint selon les dispositions statutaires.*

- Allocution de bienvenue du Président
- Accueil des Personnalités
- Hommages – Carnet de vie



## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le quorum de 2/3 étant atteint, l'AG Extraordinaire pour modifier les statuts.

Paul Roze présente les nouveaux statuts du District, suite à une demande de mise en conformité de la FFF.

### Modifications :

#### 1. Quorum assemblée générale

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Article 10.5  Les décisions sont prises à la majorité des voix des suffrages exprimés, soit à main levée, soit au vote nominal ou au vote secret s'il est demandé par un représentant.	Article 12.5.3  La présence d'un tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.  Les décisions sont prises à la majorité des suffrages valablement exprimés [...]

#### 2. Comité Directeur

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Article 14 Le conseiller technique départemental et le Président de la commission départementale de l'arbitrage assistent aux délibérations du Comité Directeur, avec voix consultatives.	Article 13.1 Assistent également aux délibérations du Comité Directeur avec voix consultative : Directeur de district Directeur technique Départemental ou Conseiller Technique Départemental Toute personne dont l'expertise est requise

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Article 19.1  Le comité directeur se réunit au moins quatre fois dans la saison [...]	Article 13.7  Le comité de Direction se réunit au moins 5 fois par an [...]

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Article 19.5 Tout membre du Comité Directeur qui aura été absent sans excuse valable, à trois séances, au cours de la saison, perdra sa qualité de membre de ce comité.	Article 13.7 Tout membre du comité de Direction, qui a, sans excuse valable, manqué à 3 séances consécutives du comité de direction, perd la qualité de membre du Comité. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages valablement exprimés [...]



### 3. Modification des statuts et dissolution

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Article 29.1 [...] Les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale, lequel doit être envoyé aux membres composant l'assemblée, au moins trois semaines à l'avance [...]	Article 19 [...] Les membres sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que les documents s'y référant. [...]

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Article 29.2 [...] L'assemblée générale extraordinaire ne peut modifier les statuts que si les membres présents représentent au moins les deux tiers des voix dont dispose au total l'assemblée. [...]	Article 19 [...] L'assemblée Générale ne peut délibérer que si la moitié plus un au moins des membres, représentant au moins la moitié plus une voix, est présente. [...] Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

#### Passage au vote :

Nombre de voix exprimées	331
Majorité 2 tiers des voix exprimées	221
Oui	324
Non	7

**Les statuts sont validés.**



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'été du 20 mai 2017 (publié sur le site du District le 06 novembre)

Le PV du 20 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

### 2) Rapport moral du Président

Fusion des trois anciennes ligues, la ligue Grand Est a vu le jour il y a bientôt un an. Son installation nécessitera encore, au minimum, un an supplémentaire et doit se finaliser en même temps que la mise en place des compétitions jeunes, c'est à dire pour la saison 2019-2020. Le district doit suivre ses évolutions de statuts, de règlements, de compétitions et de finances. Bref nous devons nous adapter.

Cette dépendance propulse dans une transition principalement numérique que nous devons mettre à profit pour optimiser et rechercher la meilleure gestion et stabilité possible de notre petit district, principalement rural, l'avant dernier en nombre de licenciés de cette nouvelle ligue. Il doit y trouver sa place en conservant une certaine autonomie de protection de vos clubs.

Cette adaptation demande une remise en question, une évolution et même parfois une transformation de tous les niveaux de notre fonctionnement. C'est que nous avons déjà entrepris :

- Amélioration des conditions de travail tant du personnel que des élus.
- Utilisation maximale des outils de travail moderne.
- Fonctionnement administratif à repreciser et modifié.
- Renforcement de notre communication et de nos services vers vos clubs.
- Accroître la proximité et simplifier votre travail.

On continuera, comme on le fait actuellement à vous accompagner dans l'utilisation de ces nouveaux outils informatiques et de ces nouvelles technologies, si anxiogènes, que l'on doit accepter comme support de simplification de travail et aussi comme un palliatif à la baisse des bénévoles. L'arrivée de Jordan nous a permis d'évoluer dans tous ces domaines de nouvelles technicités.

Paul, Annick et Jordan sont venus vers vous dans les trois secteurs, lors des journées d'information et de de formation des dirigeants vous informer et expliquer les axes de travail choisis par la fédération et utiles pour le développement de vos clubs mais aussi de vos finances : Projet AMBITION 2020, PEF...



Nous avons rapidement réalisé :

- La refonte du site du district plus participatif et communicatif avec mille visites par jour.
- La FMI maintenant appréciée qui va se généraliser.
- La dématérialisation des licences qui fera son chemin.
- La nouvelle modalité de report des matchs.
- La présence d'une équipe au quotidien au district pour répondre rapidement et vous aider dans vos problèmes de développement, de structure, de technique, d'administratif, de FAFA terrain, formation, véhicule.
- La valorisation sous forme de récompenses aux clubs méritants : Fair Play, journée des bénévoles, bénévoles du mois, récompenses vis-à-vis de nos jeunes dans l'éducatif (ex : le carton vert).

Nous allons continuer et étudier :

- La mise en place du paiement des arbitres par le biais du district pour le début de la saison prochaine.
- L'application de la défiscalisation pour ceux qui sont imposables dès début 2018.
- Le renforcement de l'aide au maintien de nos classes sport-études si nous sommes accompagnés.
- Et je vous en parlerai à la prochaine AG, si les démarches continuent d'évoluer, adhérer au partenariat Nike. Partenariat dont chaque club pourra bénéficier selon son désir d'adhésion, sans obligation. D'autres recherches d'achats groupés sont en cours d'étude.

Voilà résumé notre volonté d'aide et d'accompagnement pour vous et vos clubs.

Elle doit vous permettre de mieux structurer votre club et de mieux affronter cette évolution guidée également par le changement sociétal mais aussi par la diminution des aides.

Tous ces points vont être expliqués par Paul et Jordan.

Malheureusement ce bel horizon est parfois assombri par des matches ne pouvant se terminer soit par insécurité soit par violence.

Il y a un mois je vous ai adressé un courrier à vous Présidents, à vous arbitres, et à tous les licenciés via le site.

Appel de responsabilité à vous Présidents de club et à vous arbitres afin d'apaiser mais aussi de disqualifier cette vague montante d'incivilités aussi brutale qu'imprévisible déferlant tel un tsunami sur nos terrains. Elle succédait à un début de saison sans problème disciplinaire grave.

Certes il n'y a que quelques clubs ou licenciés concernés, mais je fais appel à vous, tous Présidents, dirigeants, éducateurs et arbitres et vous demande de parler d'une seule voix afin de lutter contre ce fléau qu'est la violence qu'elle soit physique ou verbale et contre tout acte d'incivilités.

Toutes les familles sont concernées et doivent se remettre en question.



Souvent il serait aussi utile de :

- Freiner la nature excessive et même violente de certains joueurs (ou éducateurs)
- De calmer les excès passionnés débordants et parfois provocateurs de dirigeants et même éducateurs, (Présidents)
- De s'assurer que le délégué de match est en mesure d'assumer et assume bien sa tâche,
- D'éviter d'intimider ou provoquer l'arbitre surtout nos jeunes arbitres
- D'avoir des arbitres plus communicatifs et plus explicatifs sur certaines décisions.

A vous formateurs de leur rappeler rôle éducatif, communicatif et non pas seulement de sanction. J'en ai fait part à la CDA. Mais à vous Présidents également de freiner les excès de paroles, de critiques de tous au sein de votre équipe et sur les bancs de touche : là je m'adresse aux joueurs, éducateurs, dirigeants et ce surtout quand votre équipe perd. Ces paroles et gestes sont inutiles et provocatrices pour tous, mal ressenties pour certains et souvent début de conflit. Tous nous devons nous sentir concernés et trouver une solution dans la réflexion. Souvent le manque de communication en est le point de départ.

Joueurs, arbitres dirigeants soyons uni dans le jeu et non pas opposés. Il est urgent de rétablir le dialogue. Merci de m'avoir écouté, mais merci surtout d'appliquer dans votre club ce respect mutuel, base de notre sport.

### **3) Aspect financier-comptable : présentation et approbation des comptes 2016/2017**

Le trésorier présente le bilan financier et le compte de résultat.

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité.*

### **4) Rapport du commissaire aux comptes**

Le commissaire aux comptes lit son rapport et confirme la sincérité des comptes de la saison 2016 / 2017.

### **5) Election d'un membre au comité directeur**

Suite à la démission de J. LAINE en date du comité directeur du 30 juin 2017, et selon article 17 des statuts du district : « *En cas de vacance, le Président de l'instance concernée propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale de cette instance* ».

Patrick LEIRITZ, président du District, propose un nouveau candidat : M. Louis FLAMERION.



### Passage au vote :

Nombre de voix exprimées	278
Majorité absolue des voix exprimées	139
Pour	266
Contre	12

## 6) Rapport d'activité du secrétaire général

- **FMI**

Paul Roze rappelle que le déploiement de la FMI en D4 se fera en mars 2018.  
Le déploiement en U15, U17 et féminines, se fera à la rentrée 2018 / 2019.

- **Compétitions Jeunes**

Un point est réalisé suite à l'intervention de Jacky THIBAUT concernant l'organisation des championnats jeunes ligue pour la saison 2019 / 2020.

- **Educatif et Fair-Play**

Paul Roze cite les clubs lauréats suite à l'opération carton vert 2016/2017 en U15 :

ASPTT BRICON – BOURBONNE OSIER – CHALINDREY – CHAUMONT FC – CHEVILLON – ECLARON – BOURMONT – MARNAVAL – MARNE RONGEANT – MONTIER – NEUILLY – ROUVRES – SARREY MONTIGNY – VAL MOIRON – VALLEE MARNE – VAUX SUR BLAISE

Sont également félicités, les clubs lauréats du challenge Fair Play mis en place en U13 Excellence la saison dernière :  
SUD 52 – NEUILLY – ECLARON

Ce challenge est mis en place en D1 cette saison.

Enfin, le secrétaire général revient sur les réunions PEF (Programme Educatif Fédéral) mises en place à Bayard et Rolampont les 14/11/2017 et 21/11/2017.

Il est précisé qu'un concours d'actions PEF est mis en place cette saison avec récompenses (dotations) pour les 3 clubs présentant les meilleures actions.



- **Informations réglementation**

Le secrétaire général informe que les points de pénalité liés à la discipline ne s'appliquent plus dans les nouveaux règlements Ligue Grand Est, cette saison.

- **Réunions de secteurs dirigeants**

Trois réunions de secteurs ont été organisées à Wassy, Sts Geosmes et Chaumont, en octobre 2017. Ces réunions apportant un complément de formation relatif aux nouveaux outils (dématérialisation, footclubs, footclubs compagnon, procédure report de match, nouveau site), ont été appréciées.

Ces rassemblements seront reconduits au minimum une fois par saison.

*Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.*

## 7) Vœux

Le comité directeur n'a pas reçu de vœux des clubs.

Le bureau propose à l'assemblée un sondage concernant l'horaire et jour le plus adapté aux clubs pour l'organisation des assemblées générales district. Ce sondage sera réalisé prochainement.

## 8) Intervention des personnalités

## 9) Tirage au sort parmi les clubs présents uniquement d'un lot de ballons

Suite à un tirage au sort, les clubs suivants remportent un ballon de match Nike :  
CHEVILLON – ESNOUVEAUX – VAUX PRAUTHOY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Patrick LEIRITZ

**Le Secrétaire Général**

Paul ROZE